Saint-André

Géographie

8 Grands quartiers dans la commune

Population

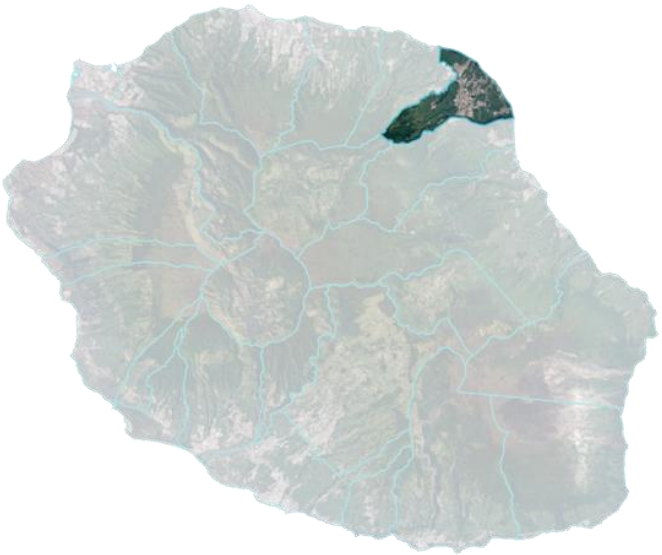
57 000 habitants
7% de la population réunionnaise

Prof. de santé libéraux et exercice coordonné

118 médicaux (288 sur la CPTS Est)
1 MSP - 0 CDS (3 MSP - 1 CDS sur la CPTS Est)

La commune

Etendue sur 53 km² dans l'Est de la région, Sainte-Suzanne, Saint-André constitue avec les communes de Salazie, Bras-Panon, Saint-Benoit, Plaine des Palmistes et Sainte-Rose la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Est (CPTS Est). La commune de Saint-André compte 57 150 habitants (Insee, RP 2021), réprésentant 6,5% de la population réunionnaise. La population communale se répartit de façon hétérogène sur 8 quartiers le long du littoral, avec un accès inégal aux services et infrastructures, y compris ceux et celles relevant du domaine de la santé.



Objectif

Ce portrait de commune offre une vision synthétique de la santé sur le territoire. Il permet de :

- décrire la santé de la population du territoire (état de santé et ses déterminants),
- identifier les particularités territoriales en comparant la situation de la commune à celle observée à d'autres échelles (CPTS / Région).

Il est réalisé par l'ORS La Réunion à la demande de l'ARS La Réunion dans le cadre de l'observation des territoires.

Démarche

Ce document rassemble des indicateurs quantitatifs récents, issus d'exploitations statistiques (à partir du Système National des Données de Santé -SNDS- notamment) et de données mises à disposition par plusieurs partenaires. Les indicateurs communaux sont comparés aux indicateurs relevant de différents zonages (CPTS / Région) dans la mesure du possible. Les données présentées sont les dernières données disponibles au moment de la réalisation du document.

Sommaire

- Population et territoire 2
- Portrait socio-économique 3
- Etat de santé 4
- Offre de santé 5
- Accès et recours à la santé 7
- Populations spécifiques 9
- Synthèse 12

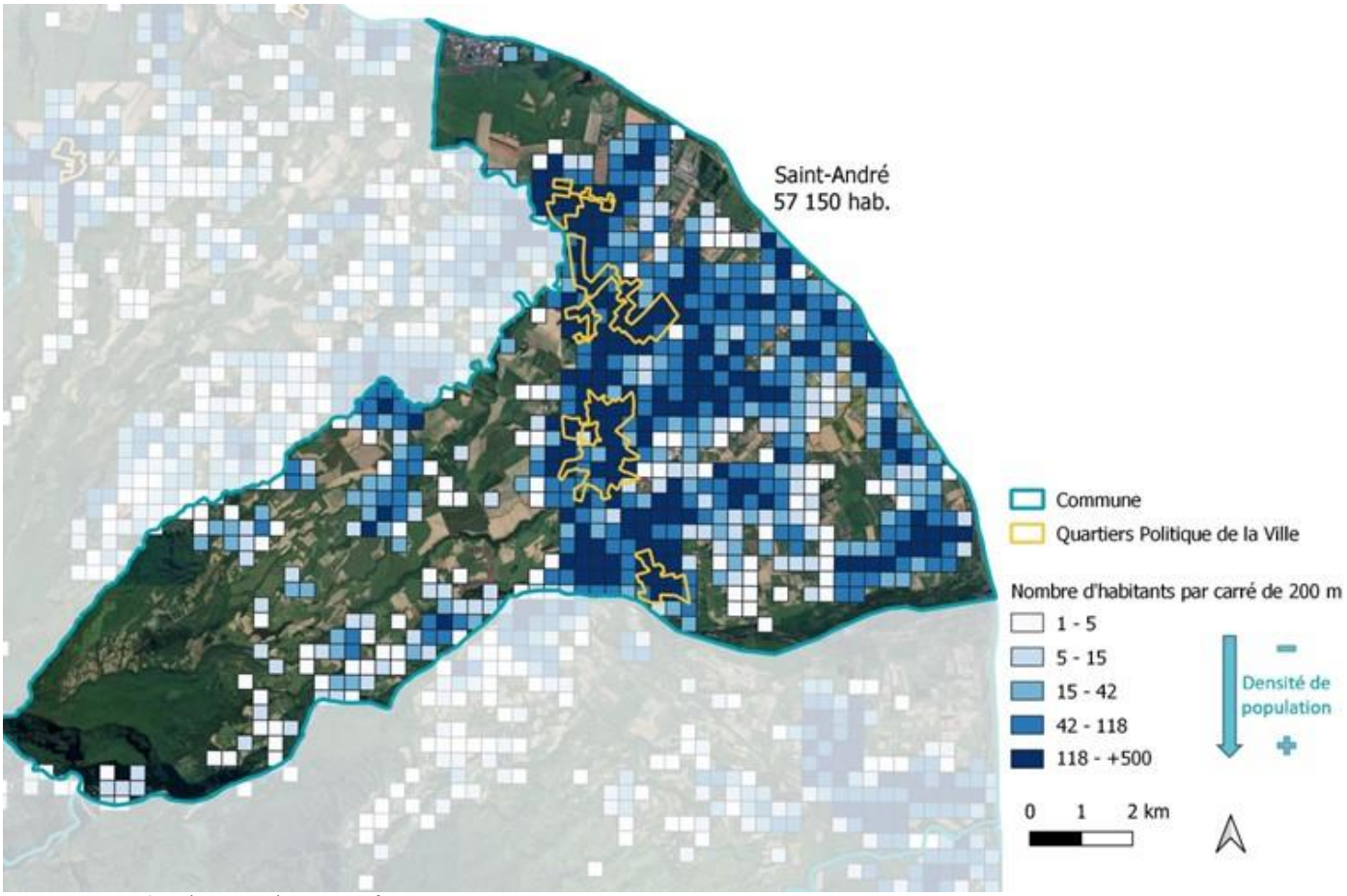
MERCI AUX PARTENAIRES POUR LA MISE A DISPOSITION DES DONNEES

Population et territoire

Avant de mener toute action sur un territoire, il est important de prendre en compte les caractéristiques de la population qui y réside. Les indicateurs sélectionnés permettent de mesurer la densité de population, les caractéristiques liées à la structure par âge, la composition des ménages, la mobilité et les équipements et pratiques sportives.

Démographie		Effectif	Taux Communal	Taux CPTS Est	Taux Régional
1	Population (et densité en hab. au km²)	57 150	1 076,9	191,8	347,9
2	Evolution annuelle moyenne de la population (de 2015 à 2021)	-	0,4%	0,3%	0,4%
3	Natalité (taux pour 1 000 hab.)	979	16,6	16,8	15,2
4	Indice de vieillissement (65 ans ou plus / moins de 20 ans)	-	31,0	35,0	43,0
5	Ménages dont la famille principale est un couple avec enfant(s) (part pour 100 ménages)	6 733	30,3%	30,5%	27,8%
6	Population vivant dans un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (part pour 100 hab.)	13 494	23,6%	18,7%	18,3%
7	Actifs de 15 ans ou plus travaillant sur la commune de résidence (part pour 100 actifs de 15 ans et plus)	7 515	47,8%	46,6%	58,6%
8	Evolution de la part de déplacements domicile-travail en voiture (point de % de 2015 à 2021)	-	2,7	3,0	1,8
9	Evolution de la part de déplacements domicile-travail en transports en commun (point de % de 2015 à 2021)	-	0,3	0,6	0,0
10	Equipements de sport, loisirs et tourisme (taux pour 1 000 hab.)	205	3,6‰	6,0‰	6,2‰
11	Personnes engagées dans une activité sportive associative (part pour 100 hab.)	5 212	9,1%	10,4%	14,3%

Répartition de la population dans la commune de Saint-André



Sources : Insee, données carroyées – FiLoSofi 2019
Google Satellite
Exploitation : ORS La Réunion

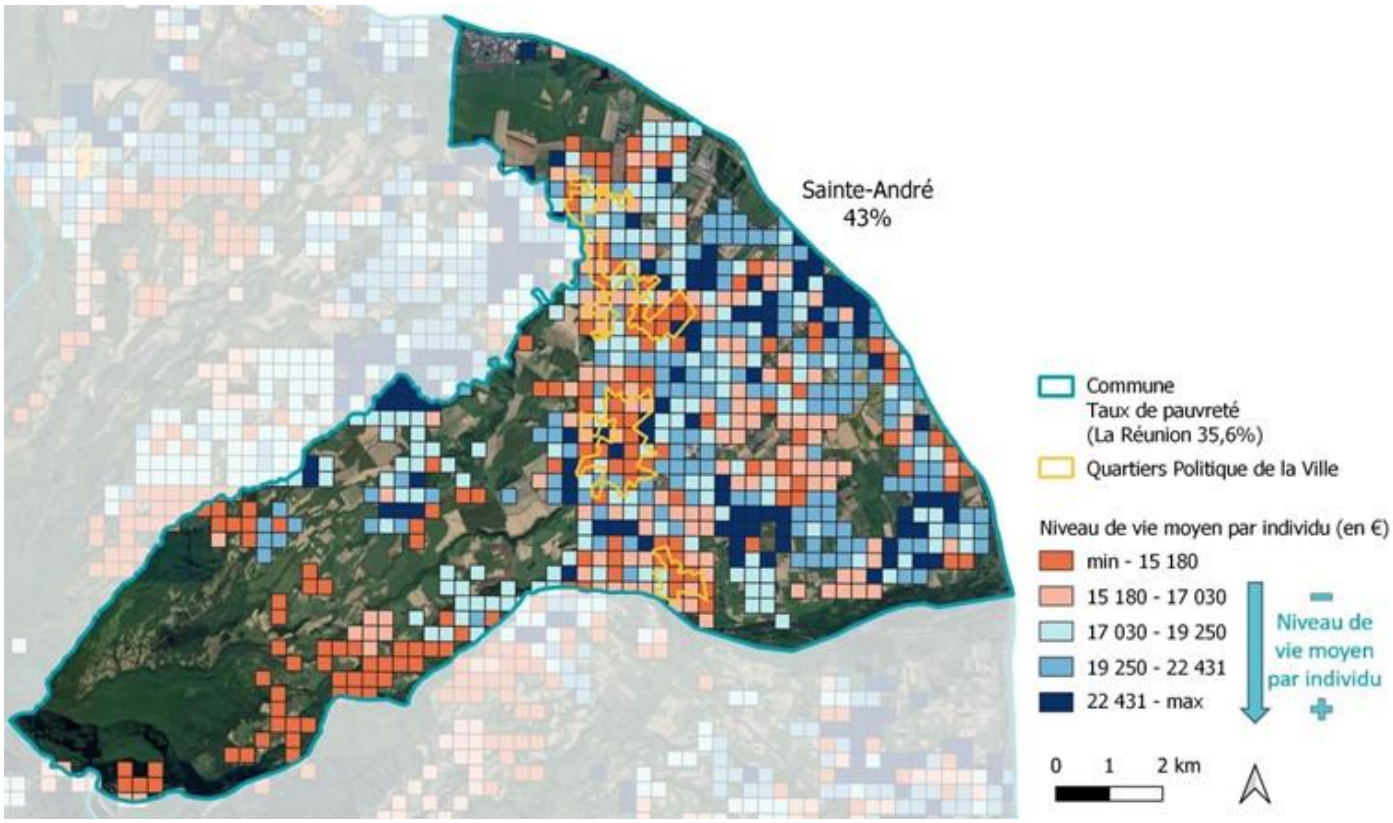
Sources: 1. Insee, RP2021 / **2.** Insee, RP2015 et RP2021 / **3.** Nombre de naissances vivantes. Insee, Etat civil 2022 et taux pour 1 000 habitants (Insee, RP2021) **4-7.** Insee, RP2021 / **8-9.** Insee, RP2015 et RP2021 / **10.** Insee, Base des équipements 2021 / **11.** Data gouv 2022, Insee RP2021

Portrait socio-économique

Les conditions de vie constituent des déterminants de l'état de santé de la population. Connaître le profil socio-économique de la population permet d'adapter l'environnement professionnel et de développer des actions et dispositifs correspondant au mieux aux besoins de santé locaux. L'analyse des conditions de vie repose sur les indicateurs d'emploi, de revenus et de précarité.

	Portrait socio-économique	Effectif	Ratio H/F	Taux Communal	Taux CPTS Est	Taux Région
12	Population active de 15-64 ans (taux d'activité des 15-64 ans)	23 655	1,0	64,3%	66,3%	68,9%
13	Population au chômage de 15-64 ans (taux de chômage des 15-64 ans)	7 933	0,9	33,5%	32,6%	30,1%
14	Ratio de cadres pour 100 ouvriers	-	-	25,4%	23,6%	43,3%
15	Emploi précaire (part pour 100 emplois)	3 470	0,9	23,8%	23,0%	22,3%
16	Diplômés du supérieur (part pour 100 personnes de 15 ans et plus non scolarisées)	6 265	0,7	16,8%	16,1%	21,9%
17	Personnes couvertes par Revenu de Solidarité Active (RSA) (taux pour 100 hab)	18 200	-	31,8%	30,4%	24,2%
18	Allocataires 100% dépendants des prestations CAF (taux pour 100 allocataires)	6 160	-	32,5%	32,1%	27,9%
19	Parc Local Social (taux pour 100 habitations principales)	5 157	-	24,5%	25,9%	24,0%

Taux de pauvreté et niveau de vie annuel moyen des habitants de Saint-André selon leur lieu de domiciliation



Sources : Insee, données carroyées – FiLoSofi 2019
Google Satellite
Exploitation : ORS La Réunion

Note de lecture : Un ratio égal à 1 signifie une situation équivalente chez les hommes et les femmes. Si le ratio est supérieur à 1, la situation se retrouve plus chez les hommes que chez les femmes, et inversement si le ratio est inférieur à 1 (la situation se retrouve plus chez les femmes).

Sources : 12-16. Insee, RP2021 / **15.** Le nombre de salariés de 15-64 ans en emploi précaire correspond à la part des salariés qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Il s'agit des contrats en intérim, apprentissage, les emplois jeunes, CES (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés, les stages rémunérés en entreprise et les autres emplois à durée limitée, CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires, etc. / **17.** CAF Réunion 2023 / **18.**CAF 2023 via OR2S/ **19.** ARMOS OI rapport annuel 2024

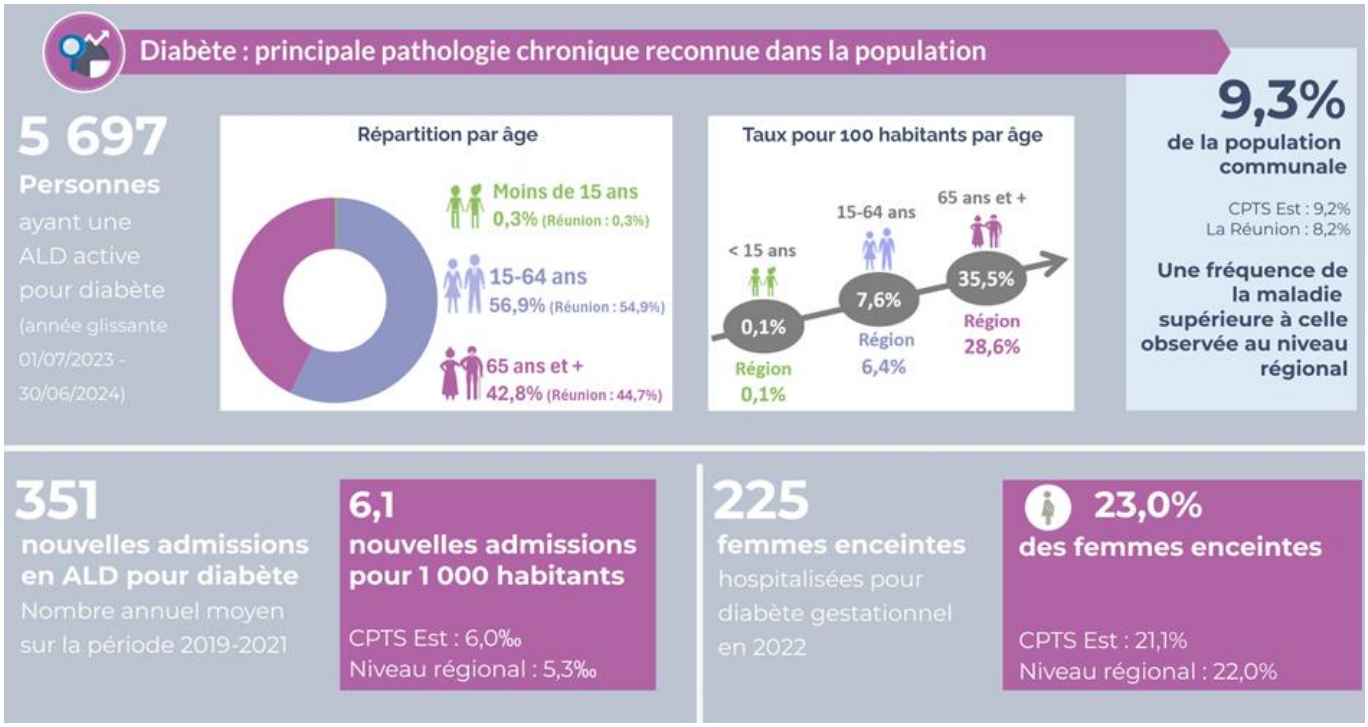
Etat de santé

L'état de santé de la population de Saint-André est appréhendé à partir des indicateurs de mortalité, déclinés par causes de décès ainsi que des indicateurs de maladies chroniques reconnues (Affections de Longues Durées), déclinés par motifs d'inscription. Des taux standardisés permettent des comparaisons entre **les taux communaux et régionaux** à structure par âge égale. **L'indicateur de différence (≠) signale si le taux de la commune est significativement supérieur ou inférieur ou sans différence significative avec le taux régional.**

Mortalité (Nombre annuel moyen de deces et taux standardises pour 100 000 habitants)		Effectif	Ratio H/F	Taux Communal	≠	Taux CPTS Est	Taux Region
20	**Décès toutes causes confondues**	337	1,2	1 274	>	1 171	1 036
21	**Décès prématurés (avant 65 ans)**	103	2,1	224	=	236	214

Maladies chroniques reconnues (ALD) (Nombre et prevalence pour 100 000 habitants)		Effectif	Ratio H/F	Taux Communal	≠	Taux CPTS Est	Taux Region
22	**Affections de longue durée (ALD)**	12 214	1,0	31 998	>	29 908	28 418
23	**ALD pour diabète**	5 137	0,8	13 205	>	12 172	10 502
24	**ALD pour maladies cardiovasculaires**	2 585	1,5	7 712	>	7 178	6 988
25	**ALD pour maladies psychiatriques**	1 047	1,0	1 993	<	1 984	2 298
26	**ALD pour cancer**	1 037	0,8	2 797	=	2 665	2 791
27	**ALD pour néphropathie chronique grave**	247	1,3	664	=	587	691
28	**ALD pour asthme**	130	0,4	344	>	308	261
29	**ALD pour BPCO***	91	1,8	304	>	285	191

*Bronchopneumopathie chronique obstructive



Note de lecture 1 : Un ratio égal à 1 signifie une situation équivalente chez les hommes et les femmes. Si le ratio est supérieur à 1, la situation se retrouve plus chez les hommes que chez les femmes, et inversement si le ratio est inférieur à 1 (la situation se retrouve plus chez les femmes).

Note de lecture 2 : Le nombre de personnes inscrites en ALD pour diabète diffère entre l'infographie et l'indicateur n°23 en raison de périodes et de sources de données différentes. L'indicateur n°23 est établi sur l'année 2019 et extrait de l'OR2S, l'indicateur de l'infographie est établi sur l'année 2020 et extrait de la plateforme Rezone CPTS.

Sources : 20-21. Inserm, CépiDC 2019-2021 / **22-29.** Régimes d'Assurance Maladie 2023, Insee RP2021 / **Infographie** : SNDS – Rezone CPTS ; ATIH ; DRSM Réunion

Offre de santé

La différence d'offre de santé sur les territoires est un des déterminants des inégalités d'accès et de prises en charge des populations. Les données actualisées de l'offre de santé (en termes de professionnels et de structures de santé) constituent un enjeu pour les acteurs, notamment pour anticiper les actions permettant de maintenir ou développer l'offre. Les besoins et attentes des populations sont multiples ; en particulier dans un contexte marqué par l'augmentation des maladies chroniques et des populations âgées, participant à l'accroissement des demandes en soins, notamment en soins de proximité. Le développement de l'exercice coordonné (lieu et/ou organisation de soins de premier recours dans un territoire, qui permet aux professionnels de santé de mieux structurer leurs relations et de mieux se coordonner) est à ce titre un enjeu majeur.

Exercice coordonné		CPTS Est	Région
30	**Centres de santé (CDS) installés**	1	7
31	**Centres de santé (CDS) en projet**	0	0
32	**Equipes de Soins Primaires (ESP) installées**	0	0
33	**Equipes de Soins Primaires (ESP) en projet**	0	0
34	**Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) installées**	3	24*
35	**Maisons de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) en projet**	0	4

Les **« Maisons Sport-Santé » (MSS)**
Les MSS ont pour but d'accueillir et d'orienter toutes les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit l'âge.
Il existe 11 MSS à La Réunion, 2 dans la CPTS Est dont 1 dans la commune de Saint-André.

* Dont une MSP universitaire

Offre de professionnels de santé (effectifs et densité pour 100 000 habitants)		Effectif	Taux Communal	Taux CPTS Est	Taux Région
36	**Professionnels médicaux libéraux**	**118**	**208**	**190**	**283**
37	Médecins généralistes	47	83	74	100
38	Médecins spécialistes	21	37	28	64
39	Chirurgiens-dentistes	23	40	35	62
40	Sage-femmes	10	17	17	18
41	Pharmaciens	18	32	35	40
42	**Professionnels paramédicaux libéraux**	**ND**	**ND**	**ND**	**ND**
43	Infirmiers	ND	ND	ND	ND
44	Masseurs-kiné	ND	ND	ND	ND
45	Orthophonistes	12	20	23	56
46	Psychologues	4	6	7	17
47	Diététiciens	0	0	1	3
48	Pédicures podologues	ND	ND	ND	ND

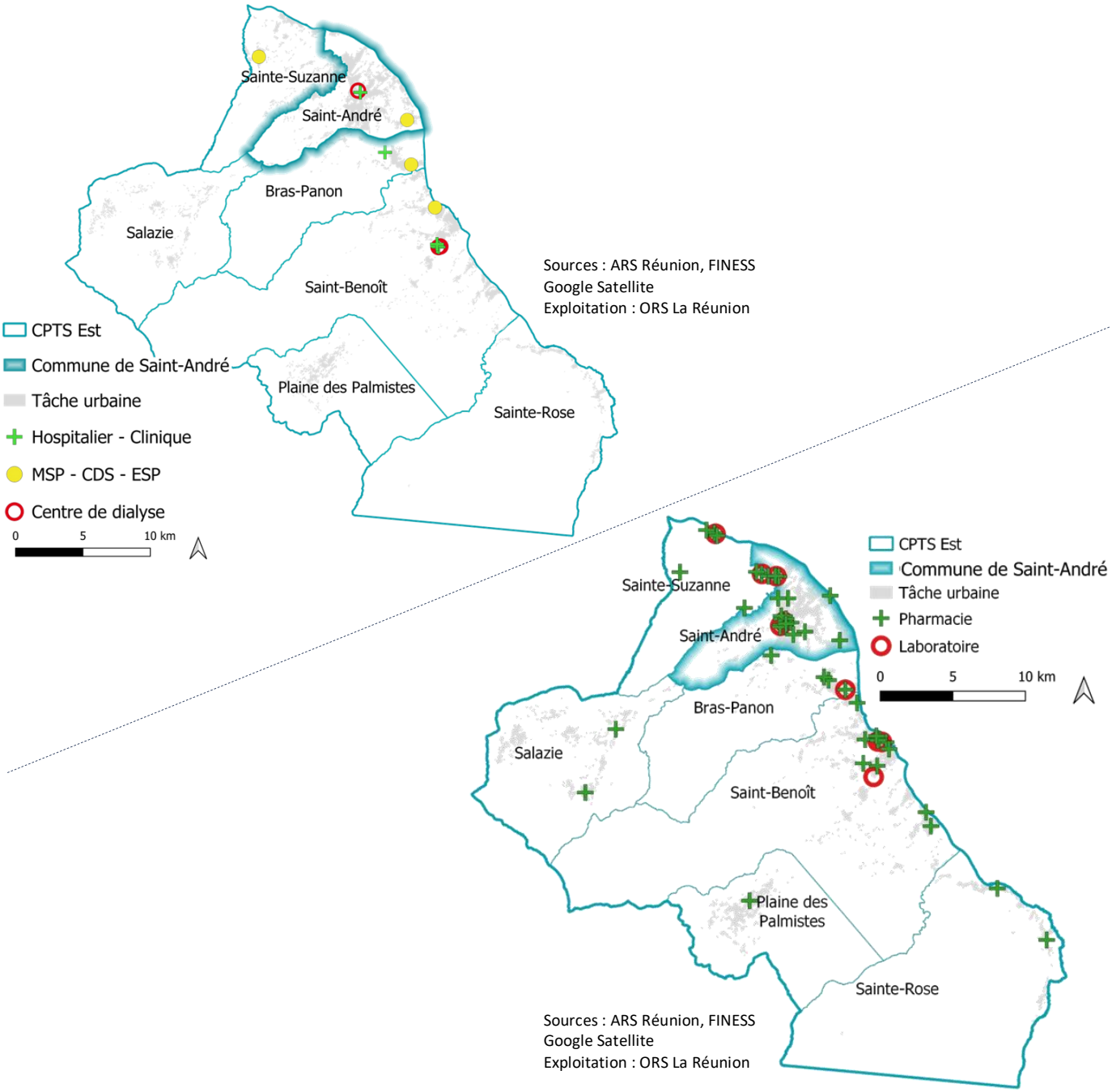
Structures sanitaires		CPTS Est	Région
49	**Entités de centres hospitaliers publics**	2	9
50	**Centres hospitaliers publics spécialisés en psychiatrie**	0	1
51	**Etablissements privés de soins de courte durée**	0	5
52	**Etablissements privés de lutte contre les maladies mentales**	1	3
53	**Etablissements privés de Soins de Suite et Réadaptation (SSR)**	1	15
54	**Maternités de niveau 1**	0	1
55	**Maternités de niveau 2**	1	4
56	**Maternités de niveau 3**	0	2

Sources : 30-35. ARS Réunion, FINESS 2024 / **36-48.** ARS Réunion, RPPS, Adeli au 01/01/2023, Insee RP 2021/ **49-56.** ARS Réunion, FINESS 2024

	Autres ressources en santé	CPTS Est	Région
57	Etablissements géographiques HAD*	2	8
58	Centre de dialyse	2	21
59	Services de Soins Infirmiers à domicile (SSIAD)	1	4
60	Pharmacies	44	245
61	Laboratoires	9	68
62	Services ambulanciers	33	121
63	Opticiens-Lunetiers	3	46
64	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)*	1	6
65	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD)	0	1
66	Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)**	1	10
67	Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT)	0	4

* Les effectifs prennent en compte les établissements physiques incluant les antennes et le siège
** Les effectifs prennent en compte les établissements physiques incluant les permanences, antennes et consultations de proximité.

Offre de soins présente à Saint-André et sur la CPTS Est au 01/01/2024



Sources : 57-67. ARS Réunion, FINESS 2024
Note de lecture : Plusieurs structures ayant la même adresse, il peut y avoir un décalage entre le nombre de structures dans les tableaux et le nombre de symboles sur la carte.

Accès et recours à la santé

L'accès et le recours (ou non-recours) à la santé et aux soins sont, en santé publique, des enjeux majeurs, mais également complexes car résultant de multiples facteurs dont il est difficile de distinguer les influences respectives. Le recours aux soins et à la santé dépend notamment d'un ensemble de facteurs économiques, sociaux et culturels liés entre eux mais aussi des capacités d'accès. Les inégalités sociales d'accès et de recours aux soins sont présentes au sein des territoires, notamment en milieu rural ou dans les territoires isolés. Les pratiques restent fortement différenciées et une partie de la population renonce aux soins.

Prévention		Effectif	Taux Communal	Taux CPTS Est	Taux Région
68	Suivi des examens bucco-dentaires des enfants de moins de 16 ans visés par le programme MT Dents	2 510	54,0%	55,5%	65,2%
69	Enfants de moins de 18 mois vaccinés contre le méningocoque C	897	93,2%	93,2%	93,7%
70	Enfants de moins de 2 ans vaccinés contre la ROR	653	65,8%	67,2%	73,4%
71	Personnes de 65 ans et + vaccinées contre la grippe saisonnière	2 215	31,8%	33,4%	32,7%
72	Personnes à risque vaccinées contre la grippe saisonnière	733	15,2%	15,4%	15,5%
73	Dépistage du cancer du sein	3 823	46,4%	46,1%	49,7%
74	Dépistage du cancer colorectal	2 885	20,6%	21,6%	25,5%
75	Dépistage du cancer du col de l'utérus	7 620	46,5%	47,0%	51,3%

Accès et recours aux soins		Effectif	Taux Communal	Taux CPTS Est	Taux Région
76	Population couverte par la CSS	26 575	46,5%	42,1%	37,0%
77	Consommant sans médecin traitant déclaré (17 ans et +)	4 815	11,0%	9,3%	9,2%
78	Nombre de patients consultant au cours de l'année : - le médecin généraliste sur leur commune	44 222	89,9%	84,3%	86,2%
79	- les médecins spécialistes sur leur commune	18 179	75,7%	50,7%	65,8%
80	- les infirmiers sur leur commune	16 574	78,9%	78,2%	79,5%
81	- les masseurs-kiné sur leur commune	6 777	85,8%	82,9%	87,0%
82	- les sage-femmes sur leur commune	2 820	87,8%	71,5%	74,9%
83	- les orthophonistes sur leur commune	338	66,1%	56,9%	80,9%
84	Nombre de patients par : - médecins généralistes	-	1 630	1 489	1 440
85	- infirmiers	-	55	80	99
86	- masseurs-kinésithérapeutes	-	119	123	141
87	- orthophonistes	-	45	43	45
88	- orthoptistes	-	688	688	1 057
89	Patients de 75 ans et + avec un traitement par psychotrope	48	2,4%	2,2%	2,6%

Sources : 68-77. Assurance Maladie - Rezone CPTS (DCIR/SNDS/SNIIRAM) (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024) **68.** Au moins un acte dentaire dans les 18 mois / **69.** Part des patients consommant ayant reçu une dose de vaccin / **70.** Part des patients consommant ayant reçu 2 doses de vaccin ROR / **71.** Au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal / **72.** Population consommante de 16-64 ans en ALD ou présentant une maladie chronique avec au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal / **73.** Part des femmes de 50-74 ans participant au dépistage (organisé ou individuel) du cancer du sein (au moins un remboursement pour les actes de CCAM ciblés) / **74.** Part des patients consommants de 50-74 ans pour lesquels un dépistage CCR a été réalisé au cours des 2 dernières années (1 remboursement des actes CCAM ciblés) parmi la population consommante de 50-74 ans n'ayant pas eu de coloscopie dans les 5 dernières années / **75.** Part des femmes de 25-65 ans ayant bénéficié d'un frottis au cours des 3 dernières années (remboursement acte CCAM/biologie ou prestations ciblées) / **76.** Pourcentage de la population consommante couverte par la CSS / **77.** Sans déclaration de médecin traitant (MT) ou ayant un MT en cessation ou fictif / **78-83.** ARS La Réunion, SNDS 2023 / **84-89.** Assurance Maladie - Rezone CPTS (DCIR/SNDS/SNIIRAM) (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024) / **89.** Rapport entre le nombre de patients de plus de 75 ans hors ALD 23 (troubles psychiatriques) ayant eu au moins 2 psychotropes prescrits (hors anxiolytiques) de 2 classes ATC différentes, remboursés avec une date identique de prescription et le nombre de patients de plus de 75 ans hors ALD 23

Accès et recours à la santé

	Accès et recours aux soins	Effectif	Taux Communal	Taux CPTS Est	Taux Région
90	Part des bénéficiaires ayant consulté au moins 1 fois dans l'année : - un médecin généraliste	-	98,7%	97,6%	97,1%
91	- un médecin spécialiste	-	32,4%	32,6%	33,8%
92	- une sage-femme	-	12,8%	12,3%	8,7%
93	- un infirmier	-	14,2%	15,4%	15,1%
94	- un masseur-kinésithérapeute	-	15,0%	14,7%	20,4%
95	- un orthophoniste	-	1,1%	1,2%	2,5%
96	- un chirurgien-dentiste	-	36,1%	36,6%	41,0%
97	- un laboratoire	-	48,3%	48,9%	51,1%
98	- une pharmacie	-	93,4%	93,0%	92,4%
99	Consommation annuelle moyenne d'actes par bénéficiaire : - de médecin généraliste	-	7,2	6,8	7,3
100	- de sage-femme	-	7,0	7,0	9,0
101	- d'infirmier	-	334,9	267,8	244,3
102	- de masseur-kinésithérapeute	-	34,7	33,0	34,6
103	- d'orthophoniste	-	0,0	0,0	30,4
104	- de chirurgien-dentiste	-	4,1	4,0	4,0

	Accès et recours aux soins	Effectif	Taux Communal	Taux CPTS Est	Taux Région
105	Recours aux urgences (Taux standardisés pour 1 000 habitants)	-	280,3‰	294,4‰	249,0‰
106	Passages aux urgences des habitants non suivis d'hospitalisation	6 475	14,2%	15,5%	13,1%
107	Admission directe en service de médecine	842	35,2%	37,5%	31,6%
108	Hospitalisations (Ensemble - taux standardisé pour 1 000 hab.)	15 307	325,1‰	322,5‰	295,5‰
109	Hospitalisations en chirurgie (Taux standardisé pour 1 000 hab.)	3 606	78,3‰	78,1‰	81,0‰
110	Hospitalisations en médecine (Taux standardisé pour 1 000 hab.)	6 632	156,6‰	152,1‰	133,9‰
111	Hospitalisation obstétriques (Taux standardisé pour 1 000 hab.)	1 816	30,6‰	31,1‰	25,3‰
112	Recours à la Permanence Des Soins Ambulatoires-PDSA (taux standardisé pour 1 000 hab) :	10 729	166,9‰	151,3‰	195,9‰
113	Consultations de nuit	6 877	106,8‰	100,5‰	122,3‰
114	Dont consultations de début de nuit (19h-00h)	6 531	101,3‰	93,9‰	112,1‰
115	Dont consultations de milieu de nuit (00h-06h)	346	5,5‰	6,7‰	10,2‰
116	Consultations régulées dimanche et jours fériés	3 099	48,3‰	43,4‰	72,0‰
117	Consultations régulées de samedi	753	11,8‰	7,4‰	1,6‰

Sources : 90-104. CartoSanté, SNDS 2023 / **105.** ARS Réunion, RPU 2023 / **106-107.** Assurance Maladie - Rezone CPTS (DCIR/SNDS/SNIIRAM) (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024) / **108-111.** OR2S, ATIH 2013, Insee RP2021 / **112-117.** ARS La Réunion, SNDS 2023

Populations spécifiques

Plusieurs populations sont prioritaires dans le Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2028. L'amélioration de la santé de la femme, du couple et de l'enfant et la préservation de la santé des jeunes, la qualité de vie et la santé des personnes âgées et des personnes en situation de handicap sont 3 des 8 enjeux définis dans le PRS. Les objectifs de ces parcours populationnels ont été définis à partir de l'identification de fragilités au sein de ces populations.

Pour décrire ces fragilités de la période périnatale à l'âge de 25 ans, différents indicateurs de l'état de santé et de ses déterminants socio-économiques sont pris en compte, la situation des enfants et des jeunes étant primordial pour construire des politiques de santé sur le long terme.

Femmes, couples, enfants		Effectif	Ratio H/F	Taux Communal	≠	Taux CPTS Est	Taux Région
118	Population de moins de 15 ans	14 415	1,0	25,2%	>	21,5%	22,1%
119	Nombre annuel moyen de naissances de mères mineures (2019 - 2021, et part pour 100 naissances vivantes)	20	-	2,0%	=	1,5%	1,7%
120	Nombre annuel moyen de naissances de mères de 40 ans et plus (2019-2021, et part pour 100 naissances vivantes)	45	-	4,6%	=	4,9%	4,8%
121	Femmes enceintes hospitalisées pour diabète gestationnel	225	-	23,0%	=	19,0%	21,9%
122	Enfant de moins de 18 ans vivant dans une famille monoparentale	8 880	-	50,9%	>	44,8%	41,2%

Jeunes (15-24 ans)		Effectif	Ratio H/F	Taux Communal	≠	Taux CPTS Est	Taux Région
123	Population de 15-24 ans	8 452	1,0	14,8%	=	14,2%	13,6%
124	Jeunes déscolarisés ou confrontés à des difficultés d'insertion (ni en emploi, ni en formation (NEET)	2 451	-	29,0%	=	30,3%	27,9%
125	Jeunes actifs de 15-24 ans (et taux d'activité des 15-24 ans)	3 026	1,2	35,8%	<	38,2%	38,9%
126	Jeunes chômeurs de 15-24 ans (et taux de chômage des 15-24 ans)	1 555	1,0	51,4%	>	51,4%	47,4%

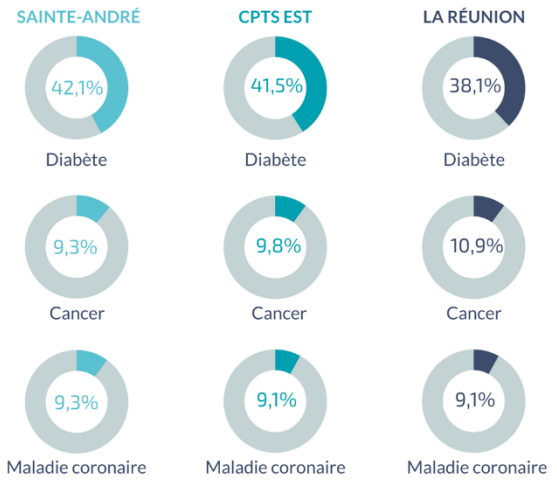
Sources: 118. Insee, RP2021 / **119-120.** Insee, Etat civil 2021 / **121.** ATIH 2022 / **122-126.** Insee, RP2021

La personne vulnérable peut être définie comme une personne n'étant pas en mesure de se protéger en raison de son âge, d'une maladie, d'une infirmité ou d'une déficience physique ou psychique. Les populations vulnérables constituent une cible particulière pour la prévention et l'action en santé. Les personnes âgées, du fait de leurs conditions de vie et/ou de leur dépendance / perte d'autonomie, représentent une population vulnérable.

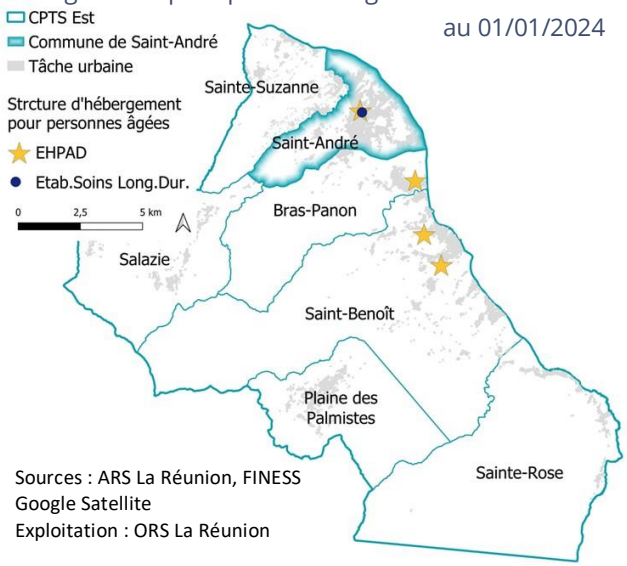
Personnes âgées		Effectif	Ratio H/F	Taux Communal	≠	Taux CPTS Est	Taux Région
127	Population de 60 ans et plus	9 029	0,8	15,8%	<	17,1%	18,6%
128	Population de 65 ans et plus	5 932	0,8	10,4%	<	11,4%	12,9%
129	Population de 75 ans et plus	2 157	0,7	3,8%	=	4,4%	5,2%
130	Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse	1 290	-	14,3%	=	14,1%	13,7%
131	Bénéficiaires de l'APA en établissement (et part pour 100 habitants de 60 ans et plus)	102	-	1,1%	=	0,9%	0,8%
132	Bénéficiaires de l'APA à domicile (et part pour 100 habitants de 60 ans et plus)	1 366	-	15,1%	>	15,3%	12,0%
133	Population 75 ans et + vivant seule	678	-	31,4%	=	30,9%	33,1%
134	Personnes de 75 ans et + vivant dans une structure d'hébergement	104	-	4,8%	=	2,0%	3,1%
135	Personnes de 70 ans et + sans médecin traitant	200	-	4,5%	=	3,7%	3,4%
136	Personnes de 65 ans et plus avec polymédication continue	1 547	-	22,2%	>	20,5%	18,4%
137	Patients de 75 ans et + avec un traitement par psychotrope	48	-	2,4%	=	2,2%	2,6%
138	Personnes de 65 ans et + en ALD (et taux standardisé pour 100 000 personnes de 65 ans et plus)	5 078	1,0	97 568	>	90 855	86 294
139	Personnes de 65 ans et plus en ALD pour maladie d'Alzheimer (et taux standardisé pour 100 000 personnes de 65 ans et plus)	127	0,6	3 044	=	2877	3 202

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

Les 3 premiers motifs de maladies chroniques reconnues (ALD) chez les 65 ans et plus



Offre d'hébergements pour personnes âgées dans la CPTS Est au 01/01/2024



Sources : ARS La Réunion, FINESS
Google Satellite
Exploitation : ORS La Réunion

Offre personnes âgées (taux d'équipement pour 1 000 personnes de 75 ans et plus)		Etablissements		Taux d'équipement	
		CPTS Est	Région	Taux CPTS Est	Région
140	EHPAD	4	21	32,5‰	37,0‰
141	EHPA	0	5	0,0‰	3,0‰
142	USLD	1	2	8,2‰	2,3‰
143	SSIAD	1	4	4,3‰	11,6‰

EHPAD : Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EHPA : Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées
USLD : Unités de Soins de Longue Durée
SSIAD : Services de Soins Infirmiers à domicile

Sources : 127-129. Insee, RP2021 / **130.** CGSS au 31/12/2023 / **131-132.** Département de La Réunion, Statistiques Allocations Personnalisée d'Autonomie (APA) 2023 / **133-134.** Insee, RP2021 / **135-137.** Assurance Maladie - Rezone CPTS (DCIR/SNDS/SNIIRAM) (Année glissante du 01/07/2023 au 30/06/2024) / **138-139.** Régimes d'Assurance Maladie 2022, Insee RP2021 / **140-143.** ARS La Réunion, FINESS (actualisation 2024)

Infographie. Régimes d'Assurance Maladies 2023, Insee RP2021, OR2S
Note de lecture : Plusieurs structures ayant la même adresse, il peut y avoir un décalage entre le nombre de structures dans les tableaux et le nombre de symboles sur la carte.

Les personnes en situation de handicap, du fait de leur âge, de leurs conditions de vie et/ou de leur dépendance, représentent une population vulnérable.

	Personnes en situation de handicap (PSH)	Effectif	Taux Communal	Taux CPTS Est	Taux Région
144	**Personnes en situation de handicap (PSH)**	4 113	7,2%	7,4%	7,2%
145	**PSH de moins de 20 ans**	732	3,8%	4,4%	4,5%
146	**PSH de 60 ans ou plus**	1 093	12,1%	11,5%	10,5%
147	**Allocataire de l'AAH (et taux pour 100 personnes de 20-59 ans)**	1 470	5,1%	5,4%	4,8%
148	**Allocataires de l'AEEH (et taux pour 100 enfants de moins de 20 ans)**	550	2,9%	3,1%	3,4%

AAH : Allocation Adulte Handicapé AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

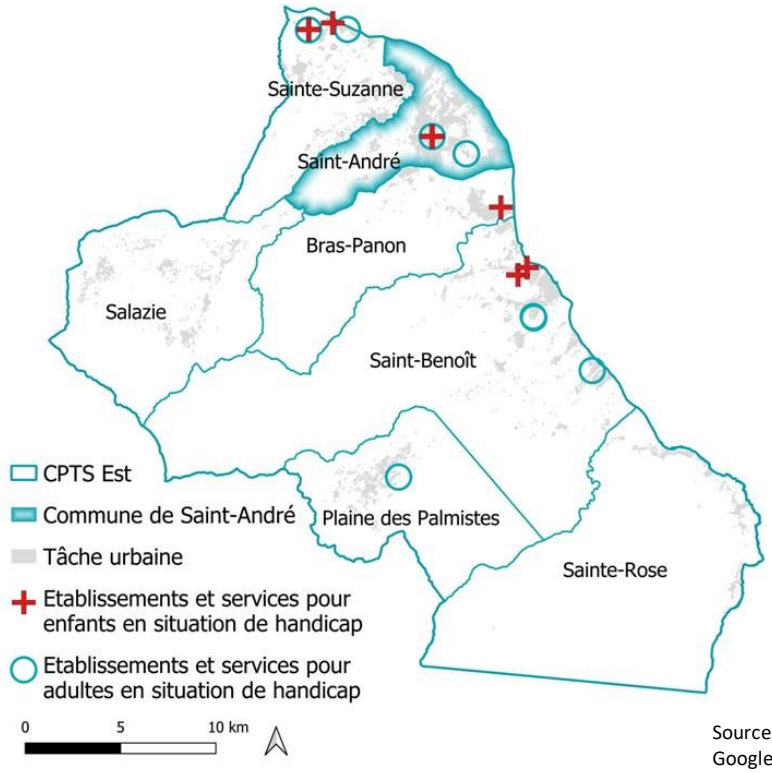
	Offre PSH - Enfants (taux d'équipement pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans)	Etablissements		Taux d'établissement	
		CPTS Est	Région	CPTS Est	Région
149	**Etablissements**	**6**	**30**	**5,8‰**	**6,3‰**
150	Etab. pour polyhandicapés	1	4	1,0‰	0,7‰
151	IEM	1	4	0,7‰	0,4‰
152	IME/IMP/IMPRO	4	17	4,1‰	4,1‰
153	ITEP	0	2	0,0‰	0,6‰
154	IES	0	3	0,0‰	0,7‰
155	**CAMSP**	**1**	**7**	**0,8‰**	**1,2‰**
156	**CMPP**	**1**	**4**	**1,3‰**	**0,9‰**
157	**SESSAD**	**1**	**13**	**1,5‰**	**3,3‰**

IEM : Institut d'Education Motrice
IME / IMP / IMPRO : Institut Médico-Educatif / Instituts Médico-Pédagogiques / Instituts Médico-Professionnels
ITEP : Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques
SESSAD : Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CMPP : Centres Médico-Psycho-Pédagogiques

	Offre PSH - Adultes (taux d'équipement pour 1 000 adultes de 20-59 ans)	Etablissements		Taux d'établissement	
		CPTS Est	Région	CPTS Est	Région
158	**Etablissements**	**8**	**36**	**5,9‰**	**4,8‰**
159	ESAT	2	11	2,1‰	2,1‰
160	EAM	1	7	1,7‰	0,9‰
161	EANM	2	15	0,6‰	1,3‰
162	Foyer d'hébergement	1	4	0,1‰	0,2‰
163	MAS	2	4	1,4‰	0,5‰
164	**Services**	**2**	**15**	**0,8‰**	**1,2‰**
165	SAMSAH	1	8	0,2‰	0,4‰
166	SAVS	1	7	0,7‰	0,8‰

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

- Offre médico-sociale en établissements et services pour personnes en situation de handicap dans la CPTS Est au 01/01/2024



Sources : ARS La Réunion, FINESS
Google Satellite
Exploitation : ORS La Réunion

Note de lecture : Plusieurs structures ayant la même adresse, il peut y avoir un décalage entre le nombre de structures dans les tableaux et le nombre de symboles sur la carte

Sources : 144-146. MDPH, rapports d'activités 2022 / **147-148.** CAF Réunion, Statistiques des prestations sociales 2022 / **149-157.** ARS Réunion, FINESS (actualisation 2024) – Taux d'équipement : nombre de places installées pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans / **158-166.** ARS Réunion, FINESS (actualisation 2024 – Taux d'équipement : nombre de places installées pour 1 000 adultes de 20-59 ans

Synthèse des faits marquants
situation de la commune de Saint-André comparée à La Réunion

	Des points positifs	Des points de vigilance
Portrait démographique et socio-économique	Une population jeune et une natalité plus élevée. Une part plus importante de ménages constitués d'un couple avec enfant(s).	Densité de population nettement plus élevée qu'au niveau régional avec 1/4 de la population vivant en Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville. Des indicateurs socio-économiques plus défavorables qu'au niveau régional (taux de pauvreté, chômage, personnes couvertes par le RSA, allocataires dépendants de prestations CAF...)
Etat de santé de la population	Un taux d'inscriptions en ALD pour maladies psychiatriques inférieur au taux régional.	Une mortalité générale plus importante qu'au niveau régional. Des taux d'inscriptions en ALD toutes causes confondues, maladies cardiovasculaires, pour diabète, asthme et BPCO plus élevés que les taux régionaux. Un taux de diabète gestationnel supérieur à celui de la région.
Offre de santé	1 MSS, 1 MSP présentes sur la commune, 1 CDS et 2 autres MSP présentes dans la CPTS Est. Des établissements de soins présents à proximité de la commune au sein de la CPTS Est (notamment à Saint-Benoît).	Des densités de professionnels du médical inférieures à celles de la région. Des structures sanitaires pouvant être difficiles d'accès pour les habitants les plus isolés.
Accès et recours à la santé	Une densité de patients par professionnel moins importante à l'exception des médecins généralistes. A l'exception des orthophonistes, une part des consultations directement sur la commune par les résidents plus importante. Une moindre part de la population couverte par la CSS.	Des pratiques de dépistages et de vaccinations moins fréquentes qu'au niveau régional. Consommation moyenne d'actes infirmiers nettement supérieure. Des consultations de spécialistes, kinés, dentistes et laboratoires moins fréquentes qu'au niveau régional. Un recours aux urgences et à l'hospitalisation plus important qu'à l'échelle régionale.

Populations spécifiques

Des indicateurs comparables à ceux de la Région, avec des points notables par population

Femmes, couples, enfants

Une part des moins de 15 ans supérieure à celle de la région.

Une part d'enfants vivant en famille monoparentale plus importante.

Jeunes de 15 - 24 ans

Un taux de jeunes déscolarisés ou en difficultés d'insertion plus élevé que le taux régional.

Un taux de chômage chez les jeunes plus important.

Personnes âgées

Davantage de dépendance qu'au niveau régional (bénéficiaires de l'APA).

Une part plus importante de seniors avec une polymédication continue et des besoins spécifiques.

Un taux d'inscriptions en ALD toutes causes confondues supérieur au taux régional.

Personnes en situation de handicap

Une part de personnes en situation de handicap âgée de 60 ans ou plus supérieure.

Des établissements pour adultes et enfants en situation de handicap présents sur la commune et dans la CPTS Est.

Observatoire Régional de la Santé

Document réalisé par l'ORS La Réunion
Rédaction - mise en forme : S. MEDEVIELLE
12 rue Colbert – 97 400 St-Denis
Tél : 02 62 94 38 13 / secretariat@ors-reunion.fr
Centre de documentation : documentation@ors-reunion.fr
Site Internet : http://www.ors-reunion.fr **Facebook :** ORS La Réunion

Avec le soutien financier de
Agence Régionale de Santé La Réunion